GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 - +216 71 960 100
GSM : +216 98 910 000 Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N° 25 /2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Trois (03) Biens Immobiliers sis **à Gammarth et à Hammamet** (en Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	**La Convalescence**	69485 Tunis	3, Angle Avenue Farahat Hached et Rue de la Tourterelle- La Marsa.	Dans un quartier résidentiel, en haut de la Colline de Gammarth.	1 500 m²	775 m²
II	**Coreal 17**	109775 Tunis	17, Rue de chêne route touristique de Gammarth, Lotissement « Coreal »	Dans un quartier résidentiel, à 100 m de la plage et du Carrefour Gammarth-Raoued côté Hôtels El Mouradi, Ramada Plaza et Golf Club House Gammarth	2 268 m²	1 754 m²
III	**Jinene**	544494 Nabeul	Résidence « Jinene » au croisement de la rue de Albatros et impasse El Karaouen Mrezga-Hammamet	Dans un quartier résidentiel - la zone touristique, Mrezga Hammamet à quelques mètres de la plage	711 m²	638 m²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les trois villas objet de l'appel d'offre sont situées dans des quartiers résidentiels calmes et présentent une structure stable et en bon état, tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 14 Septembre au 24 Octobre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.
Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 25 /2016
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **vingt mille dinars (20 000 DT) pour chaque lot.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 25 Octobre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante** (150) j**ours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale *(+216 71 962 218 ou +216 71 960 100 ou +216 73 369 037 ou +216 98 910 000*). **GI**